

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Membres votants : 28

Le 7 février 2023 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 1^{er} février 2023. Publication de la convocation le : 2 février 2023

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER

Etaient absents :

Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Corinne BRIANT
Mme Marie-France CAUSEUR
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 10 FEV. 2023

Date de publication : 10 FEV. 2023

Délibération n° 2023-007 : Numérotation Rue Corot

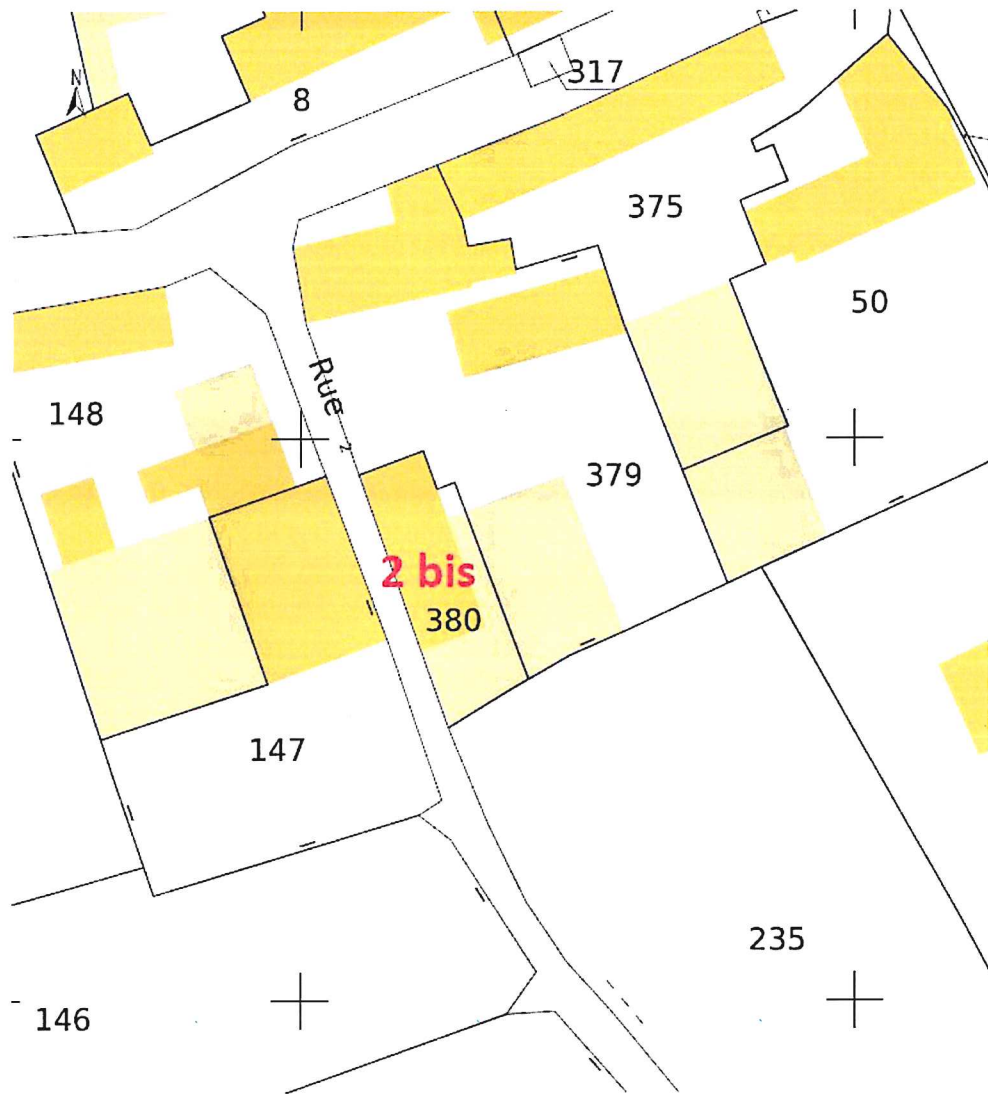
Rapporteur : Mme Véronique MADEC

Au regard de la réhabilitation du bâtiment sur la parcelle AM380, il convient de la numéroté. Il est proposé de la numéroté 2 bis Rue Corot.

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- autoriser la numérotation des parcelles AM380 telle que proposée ci-dessus ;
- procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.



Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,
Guivart KERLOCH



Le Secrétaire de séance,
M. Didier LOAS